

Titre Technicien Jardin Espace Vert

Réaliser - Entretenir - Suivre - Chiffrer

MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES

CFP/CFA - Le Verger
Formation pour adultes - Apprentissage

DISPOSITIF

Programme régional
VISA Métiers
VM2021-2024-Lot 15
Session CARIF
151706

DATES

Du 23/11/2022
Au 23/11/2023
Bilan intermédiaire :
09/06/2023
Bilan final :
20/11/2023

DURÉE TOTALE

1625 heures
Dont :
1135 heures en Centre
et
490 heures entreprises

Titre RNCP 34461
Niveau 4

Accessibilité :

Formation en français
Locaux accessibles PMR
Evaluation handicap en
lien avec AGEFIPH

ACTION FINANCÉE
PAR :



OBJECTIFS

Le titre Technicien en Jardins Espaces Verts vise à former des paysagistes spécialisés en aménagement et entretien de paysage, parcs et jardin ; former des jardiniers hautement qualifiés, des chefs d'équipes, des responsables, des chefs d'entreprise du paysage... Capable de participer au management de l'entreprise, mais aussi d'assurer la gestion technique dans les cadres réglementaires de sécurité, dans un souci de rentabilité des chantiers. Il donne accès à des formations supérieures dans le domaine du paysage et donne accès automatiquement à la certification professionnelle CERTIPHYTO niveau décideur.

MODALITÉS D'ENTRÉE EN FORMATION

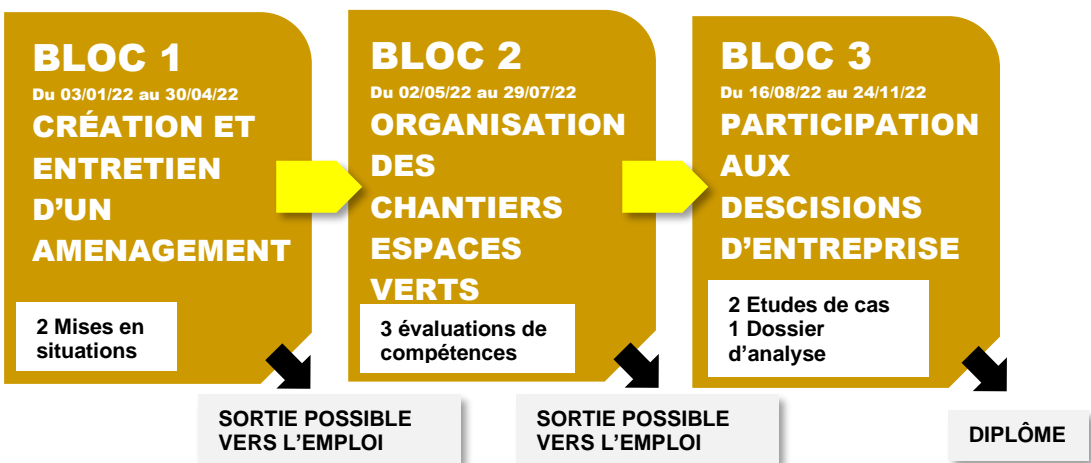
PRÉ-REQUIS

- ▶ Avoir 16 ans révolus.
- ▶ Avoir satisfait à une évaluation d'entrée lors d'une demi-journée de validation de projet.
- ▶ Motivés par le travail en extérieur.
- ▶ Avoir un état de santé compatible avec le métier visé (port de charge, matériaux allergènes...).
- ▶ Maîtriser les savoirs de base (lire, écrire, compter).
- ▶ Avoir levé les éventuels freins à l'entrée en formation (logement, garde d'enfants, transport,...).
- ▶ VAE : votre référent : Florian ANDRE

LES PLUS DE LA FORMATION

- ▶ Un parcours de formation basé sur l'expérience et le terrain.
- ▶ Nombreuses mises en situations réelles.
- ▶ Des formateurs et intervenants issus du terrain, en activité, chefs d'entreprise.
- ▶ Un accompagnement individuel et un interlocuteur unique.
- ▶ 3 blocs de formations indépendants et certifiants.

CERTIFICATIONS - 3 BLOCS DE COMPÉTENCES



CONTACTS

Claudie ANTIER
Coordinatrice de formation

Sandrine HELSTROFFER
Responsable administrative

cfp.gennes@mfr.asso.fr

02.41.38.07.30

Plus d'informations et inscription sur notre site :



Coût de la formation :

0€ si prise en charge
A partir de 11.50€ de l'heure.
Devis sur demande

NOTRE VALEUR

AJOUTÉE :

Situé à Gennes-Val-De-Loire, dans le Maine et Loire, Le Verger - Centre de Formation et de Promotion des Maisons Familiales et Rurales - vous accueille pour une expérience de formation adaptée aux adultes. Dans un parc arboré de 1,5 hectares, en "zéro phyto" depuis 2009, à 200m de la Loire, bénéficiez des savoir-faire d'une équipe de paysagistes - formateurs professionnels.

ASPECTS FINANCIERS

- ▶ Formation financée par la Région des Pays de la Loire pour les demandeurs d'emploi, dans la cadre du programme Visa Métier.
- ▶ Financement possible selon les situations (Transition professionnelle, CPF...)
- ▶ Financement individuel : nous consulter

Mail : cfp.gennes@mfr.asso.fr
Téléphone : **02.41.38.07.30**

DÉLAIS D'ACCÈS

- ▶ Une demande d'inscription est transmise préalablement à un entretien de positionnement
- ▶ L'entretien de positionnement permet d'évaluer les compétences, motivations et de déterminer le parcours de formation à suivre.
- ▶ Un dossier d'inscription vous est remis à l'issue de l'entretien et à remettre dans les 15 jours qui suivent
- ▶ Un courrier de confirmation d'inscription vous est transmis dès réception du dossier
- ▶ La formation débute en Novembre

MODALITES D'EVALUATION :

La formation fait l'objet d'évaluations, de mises en situation au cours de l'année de formation.

Un jury, agréé par l'Union Nationale des Maisons Familiales et Rurales valide les épreuves finales en fin de formation.

Le diplôme « Technicien en Espaces Verts » est délivré par l'Union Nationale des Maisons Familiales Rurales. Il est de niveau 4.

ACCESSIBILITÉ :

La formation est accessible à tout type de personne, les locaux permettent l'accueil de personnes en situation de handicap.

La question du handicap est abordée lors d'un entretien préalable. Les adaptations nécessaires sont envisagées avec l'accompagnement de l'AGEFIPH.

ET APRÈS ?... Autre formation ?

Emploi ?

Formations possibles :
BTS Aménagements

Postes accessibles :

Ouvrier hautement qualifié
paysagiste
Agent territorial de collectivité

Création d'entreprise

Création - Entretien
Service à la personne

NOS RÉSULTATS : PROMOTION 2021

(Résultats exceptionnels suite aux confinements COVID 19)

71%

TAUX DE RÉUSSITE

12%

TAUX D'INTERRUPTION

71%

TAUX D'INSERTION

0%

TAUX DE POURSUITE D'ÉTUDE